



Concours académique et national 2013 des médias scolaires

- Les actions -

Publication date: lundi 22 octobre 2012

Académie de Versailles - Education aux Médias - Licence « Creative Commons BY-SA »

La Fondation Varenne, le Clemi et l'association Jets d'encre s'associent pour vous proposer le 7e concours national de journaux scolaires et lycéens.

Il est placé sous le haut parrainage du ministre de l'Éducation nationale. Pour l'académie de Versailles, ce concours sera ouvert à l'ensemble des médias scolaires et lycéens.

Nous proposerons dans cette rubrique l'actualité du concours et pourrons aussi, comme les années précédentes, vous aider dans la conception du journal.

Qui peut participer ?

Peuvent participer tous les élèves de la maternelle au lycée de l'enseignement public, privé et agricole ayant réalisé un média dans le courant de l'année scolaire 2012/2013.

Les médias scolaires et lycéens sont répartis dans 4 catégories correspondant aux types d'établissements : école, collège, lycée, autres établissements (IME, hôpitaux, prisons).

Les médias seront évalués selon leur mode de diffusion :

- **Journaux papier ou pdf**
- **Médias en ligne** : blog ou site multimédia, webradio, webTV, etc...

Attention ! Pour des raison pratiques, les journaux imprimés devront obligatoirement être numérisées en format PDF et être mis en ligne. Si vous n'avez pas d'espace (un site web ou un blog d'établissement, par exemple) pour en assurer la publication, le Clemi Versailles s'engage à le publier sur une page réservée à cet effet.

Pour vous accompagner, vous trouverez ci-dessous une procédure pour créer un document en pdf.

[](IMG/pdf/creer_un_document_pdf.pdf "Procédure pour créer un document pdf")

Procédure pour créer un document pdf

Le CRDP de Versailles met à votre disposition **une plateforme de blogs** (<http://blog.crdp-versailles.fr/>) pour héberger vos productions. Si vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : clemi@ac-versailles.fr

Déroulement :

Ce concours comprend 2 phases :

Phase 1 : Le concours académique :

La phase académique consiste à proposer un formulaire d'inscription en ligne et recueillir les adresses des journaux

en ligne (voir ci-dessous).

Le Clemi de l'académie de Versailles vous offre la possibilité de présenter à ce concours un journal créé pendant la [Semaine de la presse et des médias dans l'école](#) qui aura lieu du 25 au 30 mars 2013. C'est pourquoi nous arrêtons la date de consultation de vos journaux par le jury au 31 mars 2013.

Le jury académique récompensera :

- 3 journaux par catégorie , soit 12 journaux.
- 1 média en ligne par catégorie, soit 4 blogs ou autres médias.

Phase 2 : le concours national :

Le concours national ne concerne que les journaux papier ou en ligne, le jury académique remontrera donc que des journaux rentrant dans les critères de sélection du jury national. Celui-ci récompensera 3 journaux et un blog par catégorie.

Les journaux papiers sélectionnés pour la phase nationale s'engagent à envoyer 4 exemplaires au clemi national (391 bis, rue de Vaugirard - 75015 Paris)

Comment participer ?

Lors de la sélection académique, les rédactions d'élèves et/ou leurs enseignants devront obligatoirement remplir le formulaire d'inscription en ligne avant 31 mars.

Calendrier

- 31 mars : date limite pour l'inscription (voir ci-dessus).
- 1er au 7 avril : réunion du jury académique et sélection des journaux qui participeront au concours national.

Les dates concernant la phase du concours national seront publiées ici dès que possible.

Des conseils pour chaque journal

Lauréat ou non chaque journal participant au concours académique pourra, s'il le souhaite, recevoir la visite d'un animateur de l'équipe Clemi qui lui donnera conseils et pistes de réflexion pour apporter un nouvel élan à chaque publication.

Comment s'effectue la sélection ?

Les journaux participants seront sélectionnés selon les critères suivants, identiques aux niveaux national et académique :

Journaux

- qualités rédactionnelles : contenu, style, analyse/réflexion
- qualités visuelles : maquette et mise en pages, création graphique, illustrations
- identité du journal : personnalité et originalité
- responsabilité : signature des articles, identification et respect des sources, mentions obligatoires
- nature du projet : liberté d'expression des élèves, démarche d'élaboration, citoyenneté, place dans la vie de l'établissement, prise en compte des lecteurs

Blogs et autres médias en ligne

- navigation : esthétique général, lisibilité, attractivité, clarté de l'arborescence, rubricage
- contenu : intérêt et diversité des sujets, qualités rédactionnelles, analyse/réflexion, illustrations, pertinence des liens, enrichissement multimédia, fréquence d'actualisation
- identité du journal : personnalité et originalité, présence ou possibilité de commentaires
- responsabilité : signature des articles, identification et respect des sources, mentions obligatoires
- nature du projet : liberté d'expression des élèves, démarche d'élaboration, citoyenneté, place dans la vie de l'établissement, prise en compte des lecteurs

Le jury

Le jury académique sera composé de membres de l'équipe académique du Clemi et, dans la mesure du possible, d'élus lycéens du CAVL et de journalistes professionnels, etc.

Note : le Clemi Versailles, avec l'aide de Johan Pustoch, met à disposition des équipes qui veulent concourir une maquette spéciale et personnalisable de blog sous Dotclear, spécialement conçue pour le journal scolaire...

Voir à ce sujet [l'édito](#).